

FAMILLE	Santé-Social	<b>V1.7</b>
EMPLOI	Infirmier de groupement	
FINALITE	<i>Contribue à la mise en œuvre de la politique de soins infirmiers au sein de son groupement et coordonne les activités des effectifs infirmiers du groupement</i>	
RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	N+1 : Infirmier en chef N+2 : Médecin chef	



## ACTIVITES

- **Participation à la mise en œuvre de la politique de Santé et de Secours Médicaux dans le domaine des soins infirmiers**
  - Met en œuvre le projet de service conduit par le médecin chef
  - Participe à la mise en place et à l'évolution des procédures internes du SSSM
  - Assure le lien entre la Direction du SSSM et le groupement territorial ou fonctionnel
  - Renseigne les indicateurs adéquats pour mesurer la performance de l'activité du service.
  - Assure un rôle de conseiller technique auprès du chef de groupement territorial, dans son domaine de compétences,
- **Participation aux activités de médecine préventive**
  - Assure le suivi du matériel médico-secouriste et biomédical du groupement
  - Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité, des actions de vigilance et participe aux visites du CHS
  - Veille en relation avec le médecin de groupement et le chef de groupement à l'organisation de la médecine d'aptitude et de prévention
  - Participe aux visites médicales d'aptitude
- **Animation d'équipe**
  - Fixe les objectifs et coordonne le travail des agents placés sous sa responsabilité,
  - Participe aux entretiens d'évaluation des agents placés sous sa responsabilité,
  - Remonte les besoins en formation individuels et collectifs après avoir arbitré sur les demandes faites par les agents de son service
  - Participe au recrutement des agents en collaboration avec la Direction du SSSM
- **Participation aux opérations de secours**
  - Participe au soutien sanitaire en opération ou en manœuvre
  - Participe aux missions dévolues à l'officier santé COORDINATION
  - Participe aux actions de secours d'urgence aux personnes dans le cadre prévu par le code de la santé publique et dans le respect du code de déontologie
- **Autres activités**
  - Participe aux actions de formation dans son domaine de compétences, en relation avec l'équipe des formateurs, sur l'ensemble du territoire

## COMPETENCES

### COMPETENCES TRANSVERSES

- Aisance relationnelle
- Autonomie et prise d'initiative
- Coopération
- Force de proposition
- Mobilisation
- Pilotage

### COMPETENCES TECHNIQUES

- Maîtrise des protocoles infirmiers et des soins d'urgence.
- Connaissance des procédures administratives
- Connaissance de la médecine d'aptitude des sapeurs-pompiers
- Connaissance de la médecine préventive
- Connaissance des outils informatiques et logiciels spécifiques
- Techniques de management et d'animation d'équipes

## SPECIFICITES

- Déplacements fréquents, permis B
- Participation aux astreintes départementales de son domaine de compétences
- Forte disponibilité